

Conseil d'arrondissement du 14^e arrondissement

Séance du 21 septembre

Vœu proposé par Carine Petit, Catherine Chevalier et les élus de la majorité municipale
relatif à la pollution des masques jetables

Considérant que dans un contexte de hausse des cas de contamination au Covid-19 à Paris et dans la région parisienne, le Préfet de police, en concertation avec la Maire de Paris, rend obligatoire le port du masque à compter du vendredi 28 août à 8 h dans tout Paris et en petite couronne, ainsi que tous les enfants de plus de 11 ans.

Considérant également le coût des masques jetables, non recyclables qui s'élève à plus de 200 euros par mois en moyenne pour un usage quotidien. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il pourrait être envisagé la gratuité et la prise en charge par l'État de ce surcoût pour les familles, ce qui n'a pas été entendu à ce jour.

Considérant que la mairie de Paris va dans le bon sens en annonçant la distribution gratuite des masques en tissus, lavables, à tous les collégiens de la capitale.

Considérant les engagements écologiques pris par la Ville de Paris, qui constituent le cœur du projet de cette nouvelle mandature.

Considérant que des associations, des bénévoles, des entreprises se sont mobilisés, dès le mois d'avril, pour fabriquer des masques en tissus, afin de fournir des masques en tissus lavables, plus écologiques et économique, issus de filières durables.

Considérant la population d'Ile de France, à qui il est recommandé de changer les masques jetables, toutes les quatre heures pour garder efficace la protection, entraîne une quantité journalière de déchets produits considérable.

Considérant que le discours concernant la pollution du plastique en général est entendu, celui sur la dangerosité des masques jetables semble moins audible.

Considérant que les masques chirurgicaux ou FFP polluent les villes, qu'ils ne peuvent être recyclés, à ce jour, les masques jetables étant considérés comme des « déchets d'activités de soins à risque infectieux (Dasri) » et incinérés à 800 °C, comme le spécifie le Sycatom qui rappelle que les masques et mouchoirs à usage unique sont à jeter dans un sac fermé, dans la poubelle des ordures ménagères afin d'être incinérés pour éviter toute contamination.

Sur proposition des élus de la majorité municipale, le Conseil d'arrondissement du 14^e émet le vœu que Mme la Maire de Paris prenne une décision concernant ce surcroît de pollution, entre autre, en privilégiant pour les futures commandes le port des masques en tissus, fabriqués par des entreprises ou des associations parisiennes, afin de renforcer le soutien apporté aux filières locales et artisanales, qui pourraient entrer dans le label « fabriquer à Paris », au lieu des masques jetables importés.